Communiqué de presse

Evry (Genopole), le 1er juillet 2016

Genopole Young Biotech Award : 100 000 € pour la meilleure biotech !

Genopole lance la 6e édition de son concours destiné à récompenser l'innovation biotechnologique alliant la plus belle science et le meilleur potentiel industriel, dans les secteurs de l'environnement, de l'agro-alimentaire et de l'industrie. Le lauréat remportera un premier prix d'une valeur de 100 000 €.

Récemment sélectionné par l'opération French Tech Ticket du ministère de l'Economie pour l'accueil d'entreprises étrangères, le biocluster Genopole constitue un écosystème unique pour la croissance des biotechs.

POUR QUI ?

Si vous développez une innovation biotechnologique (hors santé), au stade du concept ou déjà au sein d'une société (de moins de trois ans), que vous soyez chercheur, étudiant ou entrepreneur, candidatez au concours Genopole, placé sous le haut patronage des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'Economie et de l'Environnement !

Après Glowee, premier prix 2015 avec sa lumière bio-produite par des bactéries aux propriétés bioluminescentes, **devenez le lauréat du concours 2016**.

COMBIEN ?

Le premier prix, d'une valeur de 100 000 €, intègre une dotation financière ainsi qu'un dispositif complet de services pour accélérer votre innovation :

- 30 000 € en numéraire, grâce aux sponsoring de notre premier partenaire Chimex ainsi que de la Caisse d'Epargne
- six mois d'hébergement offert au sein du biocluster Genopole
- le label Genopole
- un accompagnement personnalisé (business model, aide au financement, recrutement…)
- l'accès au plateau de plates-formes technologiques de pointe du biocluster
- une communication print et digitale
- une étude de marché
- une expertise EY du projet
- un pack création/développement par le cabinet d'avocats Brunswick
- une expertise en propriété intellectuelle par IP Trust Innovation
- une prestation en ressources humaines par Eloya
- l'accès au concours mondial Clean Tech Open France

Un ou deux prix spéciaux d'une valeur de 50 000 € seront attribués selon la qualité des dossiers reçus : ils comprendront l'ensemble des points énumérés ci-dessus exceptés la somme en numéraire et l'étude de marché.

CALENDRIER

- Les candidatures, ouvertes ce jour sur le site concoursentreprisebiotech.genopole.fr, seront clôturées **lundi 3 octobre 2016 à 16h**.
- Une journée « Parcours de l'entrepreneur » en novembre à Genopole, récompensera une première sélection de candidats en leur donnant la chance de présenter leur projet à des professionnels de la création d'entreprise et de l'innovation (Bpifrance, Scientipôle Initiative, Chimex, Brunswick, fonds d'amorçage, plate-forme de crowdfunding …).
- Un jury sélectionnera les lauréats 2016 qui seront annoncés lors de la cérémonie de remise des prix mardi 13 décembre de 17h à 20h à la BPCE (50 rue Pierre-Mendès-France, Paris 13e).

Contact Presse :
anne.rohou@genopole.fr Tél : 01 60 87 83 10

A propos de Genopole : Premier biocluster français dédié à la recherche en génétique et aux biotechnologies appliquées à la santé et à l'environnement, Genopole rassemble 82 entreprises de biotechnologies, 19 laboratoires de recherche, 25 plates-formes technologiques ainsi que des formations universitaires (université d'Evry-Val-d'Essonne). Son objectif : créer et soutenir des entreprises de biotechnologie et le transfert de technologies vers le secteur industriel, favoriser le développement de la recherche en génomique, post-génomique et sciences associées, développer des enseignements de haut niveau dans ces domaines. Genopole est majoritairement financé par l'Etat (16,5%), le Conseil régional d'Ile-de-France (37%) et le Conseil départemental de l'Essonne (28%).

www.genopole.fr

Nos partenaires :